



Genève, le 24 novembre 2020
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département de la cohésion sociale et des Villes de Meyrin et Vernier

Un Bureau d'information sociale ouvre pour orienter et informer les personnes impactées par les mesures de lutte contre l'épidémie de COVID-19

Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, le canton met sur pied à partir de jeudi 26 novembre un Bureau d'information sociale à l'attention des habitant-es du canton se trouvant dans une situation de vulnérabilité. Ce guichet inédit et porté par plusieurs partenaires se situera au Bouchet. Quiconque fait valoir son droit à des prestations sociales peut effectivement mieux résister aux effets économiques et sociaux de la crise sanitaire.

La deuxième vague épidémique de COVID-19, et ses conséquences économiques et sociales, pose un défi majeur à une partie de la population, confrontée à un risque de précarisation ou à l'aggravation d'une situation existante de précarité.

A cela s'ajoute le constat des principaux acteurs du domaine que la complexité du dispositif social à Genève et le manque de lisibilité des prestations engendrent un non recours à certaines aides et contribuent à la vulnérabilité d'un nombre important de ménages.

Aussi, afin d'informer et orienter les personnes dans ce contexte de crise, le département de la cohésion sociale (DCS) ouvrira à partir de jeudi 26 novembre un Bureau d'information sociale à la paroisse Saint Pie X, au carrefour du Bouchet, qui tiendra une permanence hebdomadaire jusqu'à fin décembre. Les renseignements pratiques sur ce Bureau d'information sociale sont disponibles dès aujourd'hui sur la page portail du DCS, sur www.ge.ch.

Une première orientation pour mieux connaître son droit aux prestations sociales

Ce Bureau d'information sociale vient compléter les pôles sociaux multidisciplinaires (Hospice général, communes, associations) mis sur pied dans le cadre des distributions d'aide alimentaire déployées en réponse à la crise sanitaire et sociale liée au coronavirus. En collaboration avec des membres du DCS et des représentant-es des villes de Meyrin et de Vernier, ce bureau s'adresse à l'ensemble des habitant-es du canton, quel que soit leur statut de séjour.

Des représentant-es de l'Hospice général, du Collectif d'associations pour l'action sociale (CAPAS), des Colis du Cœur, de l'ASLOCA Genève (Association genevoise des locataires), de la Haute école de travail social (HETS) mais aussi de l'Association genevoise des

psychologues (AGPsy) participeront à ce guichet d'information. En tant que projet pilote, celui-ci permettra également d'identifier les principaux obstacles liés à la non sollicitation des prestations sociales existantes.

Sur place, toute personne qui le souhaite se verra fournir une information sociale de base ainsi qu'une orientation vers l'organisme social le plus adéquat en fonction de sa situation. Un soutien sera proposé aux personnes éligibles aux prestations sociales cantonales pour constituer ou mettre à jour leur dossier. Le Bureau d'information sociale se veut complémentaire aux permanences sociales privées ou publiques existantes, qui se trouvent aujourd'hui fortement sollicitées.

Le département de la cohésion sociale encourage vivement toutes les personnes impactées par les mesures de lutte contre l'épidémie de COVID-19 dans leur situation financière, sociale ou psychologique à se rendre au Bureau d'information sociale pour y trouver le soutien adéquat. Une intervention précoce évite en effet qu'une situation ne se dégrade ou perdure.

«Dans la logique d'expérimentation et de partenariat qui prévaut depuis le printemps entre les différents partenaires impliqués dans l'aide alimentaire, il apparaît aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin, témoigne Thierry Apothéoz, conseiller d'Etat. Ce guichet d'information et d'orientation sociales, unique par la multiplicité des acteurs qu'il réunit, est ouvert à d'autres publics, non-bénéficiaires de l'aide alimentaire mais qui ont besoin d'obtenir des réponses à leurs questions les plus urgentes.»

La poursuite du Bureau d'information sociale sous sa forme initiale fera l'objet d'une concertation entre les partenaires afin de définir un fonctionnement adéquat selon la demande, les besoins et l'évolution de la situation sanitaire.

Enfin, dans une perspective d'amélioration de la lisibilité des prestations sociales, le DCS mettra prochainement à disposition des acteurs du domaine social ainsi que des habitant-es du canton un questionnaire en ligne visant à fournir une indication rapide quant aux prestations sociales auxquelles ces dernières pourraient être éligibles.

Pour toute information complémentaire:

- *DCS: M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, T. 022 546 54 32 ou 078 674 69 95*
- *Ville de Meyrin: M. Adrien Fohrer, responsable communication, T. 079 298 85 95*
- *Ville de Vernier: M. Martin Staub, Maire, T. 079 705 80 07*